

La vénalité des charges militaires en France aux XVIIe et XVIIIe siècles

Type de contenu : Texte

Type de médiation : sans médiation

Type de support : Volume

Titre(s) : La vénalité des charges militaires en France aux XVIIe et XVIIIe siècles / François Gorau ; sous la direction de Jean Chagniot

Est reproduit comme : La vénalité des charges militaires en France aux XVIIe et XVIIIe siècles François Gorau [Reproduction en fac-sim.] Villeneuve d'Asq Presses universitaires du Septentrion 2001 1 vol. (266 p.) Thèse à la carte 2-284-01385-6

La vénalité des charges militaires en France aux XVIIe et XVIIIe siècles François Gorau Lille Atelier national de Reproduction des Thèses 1997 1 microfiche Lille-thèses

Auteur(s) : Gorau, François (19...)

Autre(s) auteur(s) : Chagniot, Jean (1933-....)
Université Paris-Sorbonne 1970-2017

Production : 1996

Titre traduit ajouté par le catalogueur : The Purchase of Military Commissions in France in the XVIIth and XVIIIth Centuries eng

Classification décimale Dewey : 351.440 9 22

Note de thèses et écrits académiques : Thèse de doctorat Histoire Paris 4 1996

Résumé ou extrait : La vente des charges militaires ou "vénalité" des charges fut, aux XVIIe et XVIIIe siècles, un phénomène précoce et de grande ampleur, particulièrement dans la maison du roi. La rareté des textes réglementaires, la fréquence des actes illégaux et l'attitude ambiguë de l'état face aux dérives de l'institution en font un système complexe, aux limites floues, caractéristique de l'Ancien régime. L'étude des archives notariales et des mémorialistes peut faire mesurer l'importance économique et sociale de la vénalité pour le monde des officiers, qu'ils fussent courtisans ou nobles de province. L'évolution et la fin de cette institution, si elles furent différentes de celles des offices civils, n'en sont pas moins un témoignage de l'impuissance de la royauté à adapter ses réformes aux idées nouvelles du XVIIIe siècle. The purchase of military charges known as the "venality" of military officers' commissions came early into use and was a wide phenomenon in the XVIIth and XVIIIth centuries, especially in the royal household. Because of the scarcity of regulative texts, the frequency of illegal acts and the ambiguous attitude of the state towards its deviations, this institution is a complex system with ill-defined limits, which is a characteristic trait of the Ancien regime. The study of notarial records and chroniclers'

memorials can help measure the economic and social import of the venality of commissions in officers' circles, be they courtiers or country gentlemen. Although the evolution and the end of this institution were different from those of secular offices, they testify nonetheless to the powerlessness of the monarchy to adapt its reforms to the new ideas of the XVIIIth century.

Sujet - Collectivité : France Armée. France Armée. -- Officiers -- Conditions sociales -- 17e siècle -- Officiers -- Conditions sociales -- 18e siècle

Sujet - Nom commun : Vénalité des offices -- France -- 17e siècle
Vénalité des offices -- France -- 18e siècle

Forme, genre ou caractéristiques physiques : Thèses et écrits académiques